

Faites ce que je dis, pas ce que je fais. Ah ça, ils nous ont bien fait rire les sénateurs, cette semaine. Enfin, rire jaune. Parce que tout de même, voter en séance, le projet de loi contre le cumul des mandats mais en y faisant ajouter un amendement les excluant du dispositif, fallait oser. Ces derniers se sont créé un régime d'exception les autorisant à exercer un mandat exécutif local en plus de leurs activités sénatoriales. Ben voyons. Après tout, pourquoi se gêner. Au-dessus de la mêlée, les sénateurs, on ne mélange pas les torchons et les serviettes... Et qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a pas que le PRG, l'UMP ou l'UDI à avoir « osé », 25 élus socialistes ont eux aussi considéré qu'ils méritaient bien un traitement de faveur. Heureusement que c'était une promesse de campagne de François Hollande... Et dire que ce sont les mêmes qui demandent aux Français de se serrer la ceinture... Mais soyons rassurés, l'assemblée devrait, en seconde lecture, adopter le texte tel qu'il était à l'origine. Et ainsi passer outre l'avis des sénateurs. Dont on va vraiment finir par se demander à quoi ils servent.

## 4B : un rachat « symbolique » qui interroge l'opposition

Depuis l'annonce dans la presse par Natacha Bouchart qu'elle souhaitait racheter les 4B pour l'euro symbolique, l'opposition s'interroge. En l'absence de toute donnée chiffrée dans le dossier on peut se demander s'il s'agit d'un projet réfléchi ou d'une annonce de campagne...

Natacha Bouchart s'attendait sans doute à des réactions de l'opposition suite à l'annonce du rachat des 4B par la ville pour l'euro symbolique. Elle n'a pas été déçue...

Pour Caroline Matrat, il s'agit uniquement « pas d'un projet mais d'un plan de communication, sinon vous auriez consulté le conseil avant, » faisant ainsi référence au fait que les élus d'opposition ont appris ce projet en lisant la presse. Pour le moins cavalier... « C'est la grande braderie, » concluait-elle. Jean-Marc Ben quant à lui s'interrogeait : « Comment un tel bâtiment peut-il passer d'une valeur de 36 millions à 1 €. Les 4B sont le thermomètre du centre-ville, or vous ne proposez que des soins palliatifs parce que vous ne vous êtes pas occupés du malade avant. Vous faites du collectivisme municipal avec l'argent des Calaisiens. Et vous officialisez le fait qu'un promoteur qui viendrait à Calais avec un projet de plusieurs millions d'euros aurait perdu toute valeur au bout de quelques années. Je demande le report de cette délibération à avril 2014. » Puis ce fut à Jacky Hénin de rappeler la genèse du projet avant d'expliquer : « Alors que la puissance publique bénéficiait de fortes rentrées financières (grâce à une imposition beaucoup plus lourde), que le centre-ville aurait eu besoin d'attirer, de communiquer, de proposer ce qui n'existe pas ailleurs, aurait eu besoin d'un soutien, vous n'avez rien fait. Alors qu'un investissement fort, partagé avec la chambre de commerce, les services de l'état, aurait permis d'atténuer la douleur, vous avez choisi de conserver chaque année des millions d'euros dans les caisses de la ville, et de faire si peu

pour l'attractivité commerciale. Aujourd'hui collectivement vous prétendez jouer le rôle du sauveur, alors que toutes ces années passées vous avez joué les foyers. La ficelle est trop grosse et l'attitude pitoyable. Comment ne pas mettre en parallèle votre inactivité pour le centre-ville et les enveloppes que vous entendez nous faire voter pour Calais-Nord. Combien cela devrait-il coûter chaque année en plus ? Un million ? Plus ? Sans la définition d'une ligne stratégique claire, sans un travail partenarial entre la force publique, la chambre de commerce, les commerçants, sans un partenariat fort avec des professionnels avérés du commerce et pas des encaisseurs de loyers, sans connaissance précise des enjeux financiers présents et à venir... Sans tout cela, nous ne pouvons pas vous suivre. »

Pour Natacha Bouchart, « il n'y a aucune improvisation comme le laisse entendre le PS. Sur la stratégie au niveau des 4B, j'ai toujours dit que ça ne marcherait pas (NDLR : c'est un mensonge. Voir « Info-Intox ? » p2). M. Hénin, vous n'étiez pas seul, vous aviez un conseil municipal, c'est lui qui a pris cette décision. » Concernant la crèche dont Jacky Hénin rappelait qu'elle faisait partie du projet à l'origine et que c'était l'équipe de Mme Bouchart qui l'a rejeté, cette dernière expliquait que « je sais que vous aviez un projet mais il était sur 2 étages... (!) Aujourd'hui nous prenons le centre à bras le corps. Pour le centre-ville, nous travaillons actuellement avec une association qui veut porter plainte contre une société qui demande des loyers trop élevés aux commerçants. On accompagne les com-

merçants. » (NDLR : C'est donc ça, une mesure pour redynamiser le centre-ville, pour cette municipalité ? Tout s'explique !).

Jean-Marc Ben reprenait alors la parole pour citer les propos tenus par Natacha Bouchart dans le Calais Réalités de décembre 2002 : « Après 10 ans d'illusion, il semble qu'un projet soit en route, il n'est pas question pour nous de nous y opposer. » Décidément, ses déclarations la rattrapent...

Gérard Grenat tenait lui aussi à répondre à Jacky Hénin à propos du parking en rappelant qu'il « n'était pas le seul commerçant à demander ce parking, mais je n'ai pas demandé du stationnement payant autour. » (NDLR : c'est sûr qu'en mettant du stationnement gratuit autour d'un parking payant, ce dernier ne peut que rester vide. Et ça, c'est l'idée de l'actuelle majorité, il n'est pas inutile de le rappeler...)

Jacky Hénin reprenait alors la parole : « l'idée du parking payant, je l'assume. Parce que si on laisse des voitures ventouses autour, ça ne peut pas marcher. J'ajoute que ce qui reste en solde à la ville de Calais est supérieur à ce qui devait rester au départ, car ce que vous avez perdu en diminuant le stationnement payant, c'étaient des recettes qui venaient en déduction. Quant au remplissage des 4B, je l'ai répété, quand on a un accord avec un grand groupe qui amène des enseignes (Carrefour NDLR) on remplit, mais quand on se fâche avec ladite enseigne (Ce qu'a fait Natacha Bouchart à peine élue), on perd tout... »

La seule réponse de Natacha Bouchart fut de dire : « Je vais conclure car on ne vit pas dans la même ville. »

### Le dessin



### Rendez-vous



Quartier de Calais-Nord

L'AVENIR DE CALAIS  
CONSTRUISSONS-LE ENSEMBLE

Retrouvons-nous pour en parler

JEUDI 26 SEPTEMBRE

à 18 h 30

Salle du Minck  
Place du Minck



Calais d'abord  
Calais encore  
Calais toujours !

### On y pense

Permanence pour le  
repas fraternel  
du 12 octobre

Vous n'avez pas encore pris vos places pour le repas fraternel du 12 octobre ? Alors il est grand temps d'y penser. Une permanence est organisée tous les soirs de la semaine (sauf le jeudi 26 octobre), de 16 h 45 à 19 h à la permanence de Jacky Hénin, 196 Bd de l'égalité. Ne tardez pas trop pour venir réserver. Aucune inscription ne sera prise le jour du repas.

### On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier  
Tous les vendredi soir  
à partir de 18 h  
Bd de l'Égalité

# Calais-Nord : des indemnisations « à la carte »

C'est le second conseil municipal, à l'occasion duquel sont examinées à huis clos (hors la présence de tout public) des indemnités versées par la ville à des commerçants de Calais-Nord.

Une démarche qui, sur le fond, est légale: la ville dédommageant des entités économiques pour les pertes qu'elle peut leur avoir occasionnées. Sur la forme, il y a beaucoup à dire.

A l'occasion du conseil municipal du 26 juin 2013 déjà, Jacky Hénin s'était déjà élevé contre la méthode utilisée. Alors que la loi oblige la mairie à fournir à tous les conseillers les éléments leur permettant de se faire une idée juste du problème, le dossier était vide de chez vide. Aucun élément pour apprécier la validité de la décision. Plus grave, alors que les indemnités sont attribuées au nom de la ville par le conseil municipal, l'opposition avait été purement et simplement exclue de la commission chargée de l'examen des dossiers. Ce qui avait amené Jacky Hénin à déclarer: « nous ne participerons pas à ce vote, car nous n'avons aucun élément nous permettant de nous faire une opinion sincère. Par ailleurs, nous demandons que l'opposition soit associée et pas exclue. » La mairesse de Calais avait clairement laissé entendre qu'elle tiendrait compte de la demande, et agirait pour que les dossiers soient mis à disposition, que l'opposition soit associée.

Pour le conseil du 18 septembre, chacun pouvait donc s'attendre à ce que la majorité municipale mette en œuvre ses engagements. Nouvelle délibération d'attribution de fonds et dans les dossiers préparatoires au conseil, toujours pas de dossiers permettant de se faire une opinion juste des choses,

pas de délibération évoquant la participation de l'opposition à la commission d'indemnisation. Par ailleurs, de nombreuses attributions toutes d'un même : 18 000 euros, ce qui peut apparaître impossible puisqu'aucune entreprise n'a le même chiffre d'affaire, les mêmes charges...

C'est en séance que sera réitérée à Jacky Hénin la proposition de consulter les dossiers sur rendez-vous, au service économique, le fait que madame le maire attende une désignation par l'opposition... Ben voyons. Le conseiller d'opposition déclarera alors : « madame le maire, vous semblez oublier que la loi vous oblige à communiquer les documents relatifs à un dossier, pas à prendre rendez-vous pour aller de service en service. A chaque conseil municipal, je consulte les documents à l'endroit que vous avez défini vous-même. Aucune démarche n'a été accomplie pour obtenir la participation de l'opposition à ce dossier, et nous ne comprenons pas le remboursement forfaitaire de 18000 euros ». Nous apprendrons alors qu'il s'agit d'un plafond fixé par la ville, sans qu'aucune délibération en ce sens n'ait été prise. Trop c'est trop !

Jacky Hénin entend saisir la justice sur la légalité de la procédure en cours, il refusera à l'avenir de participer à toute attribution de fonds dans le cadre de cette affaire, enfin, ne s'estimant lié par aucune clause de confidentialité, il mettra sur la place publique l'ensemble des sommes attribuées. Une action qui vise à dénoncer une opération préélectorale qui exclut du dispositif les salariés ayant perdu leur emploi, les autres commerces de Calais eux-mêmes touchés par la crise... A ce jour 137 935 euros ont été distribués.

# Info - Intox ?

## ➤ 4B : Bouchart était POUR

A propos du centre commercial des 4B, Natacha Bouchard déclarait : « L'opposition de l'époque, dont j'ai fait partie, a toujours été contre ce projet. » (La Voix du Nord 6-09-13) Alors, info ou intox ? Qu'en est-il réellement ? Eh bien, c'est faux ! Et c'est dans son journal de propagande, le journal à sa mairairie (quelle ironie tout de même...), que l'on retrouve trace de ses déclarations sur les 4B lors de l'inauguration. « Le centre est sympa, l'entrée est agréable, lumineuse, il y a de l'espace, ça me plaît bien. C'est encourageant. **JE N'AI JAMAIS ÉTÉ CONTRE CE PROJET** mais j'aurais aimé y voir un espace culturel et touristique. **Le parking ? JE NE SUIS PAS CONTRE CELUI-LÀ** mais contre l'extension en centre-ville. » Eh oui, il va falloir en prendre l'habitude désormais. Quand Natacha Bouchard dit quelque chose, partez du principe qu'elle ment, et vérifiez ses propos. Vous verrez, vous serez surpris. (NDLR : pour les plus sceptiques, nous mettons en photo la page du journal en question. A retrouver en taille réelle sur le blog : www.leruse.fr)



# Poil à gratter

## Scoop toujours

Suite ( ? ) à notre « Info-Intox ? » paru dans le Rusé n° 221 nous avons appris dans *La Voix du Nord* du vendredi 13 septembre que « François Dubout sera candidat aux municipales au sein d'une liste indépendante. » « Je participerai à une liste d'indépendants de droite, qui compte ratifier du centre jusqu'à la droite forte. On aura même avec nous des personnalités de gauche. » Quant à ce qu'il fera au second tour, on le sait déjà : « le rassemblement de la droite... » A n'en pas douter des négociations ont déjà été menées. Autrement dit, on prend les mêmes et on recommence. En clair, François Dubout, lui qui avait été si critique envers Natacha Bouchart depuis son élection, veut sa réélection. Au moins ses électeurs savent à quoi s'en tenir.

## Promotion

Une nouvelle fois cette semaine, Nord Littoral a offert une page de promotion à... devenez qui ? Après avoir longuement évoqué sa rentrée dans l'édition du vendredi 13 septembre, ce mardi 17, le journal a souhaité revenir sur les différents projets de Calais Promotion qui « pourraient amener des centaines d'emplois dans les mois prochains. » Car bien sûr, il va encore falloir attendre un peu. Quel rapport avec l'actuali-

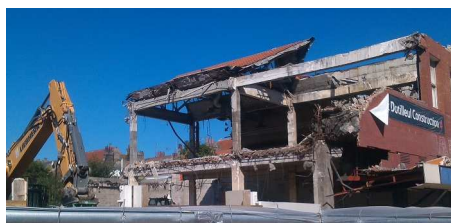
té ? Mais aucun bien sûr... Si ce n'est que nous sommes entrés en campagne électorale et que le journal à sa mairairie va tout mettre en œuvre pour tenter de faire réélire sa pouliche. Cette annonce de « centaines d'emplois » à venir, tout virtuels qu'ils soient, tombe donc à pic. On se demande juste comment la commission de contrôle va faire pour inclure cette promotion même pas déguisée dans les comptes de campagne de la candidate...

## Le FN derrière Bouchart ?

En tout cas il semblerait que ce soit l'objectif visé si l'on en juge par les propos qu'elle a tenus dans la presse cette semaine. Réagissant aux propos très controversés du maire (UMP) de Croix envers les Roms (il déclare tout bonnement qu'il soutiendrait un de ces administrés s'il commettait « l'irréparable »), Natacha Bouchart a déclaré : « Je ne suis pas choquée. Je suis confrontée depuis 2008 à la problématique des migrants. Et à Calais nous sommes pris en otage depuis 12 ans. Il a tenu des propos qui peuvent paraître excessifs. Mais encore une fois, je me mets à sa place, je comprends qu'il puisse les tenir. » Si ce n'est pas un appel du pied aux électeurs du FN, ça y ressemble beaucoup. Qu'on ne s'y trompe pas.

## Non événement

Un événement de la plus haute importance a eu lieu à Calais le jeudi 5 septembre. Cap Calais a en effet procédé à la destruction du dernier mur du Prisunic qui doit devenir la future école d'art. Enfin, « mur » est sans doute très exagéré pour parler des quelques briques qui ne s'étaient pas encore écroulées. On a donc bloqué le boulevard et fait un maximum de mousse autour de ce non événement. Mais c'est vrai que Philippe Blet n'a pas peur du ridicule...



## Lenteur coûteuse

Dans le Rusé n°221 nous évoquions le fait que les bassins extérieurs d'Iceo n'avaient pas été ouverts avant le 15 juillet au lieu du 15 juin. Soit un mois de retard à l'allumage. La faute à qui ? Ce que l'on sait c'est que le problème technique à l'origine du retard était connu depuis... août 2012. Il aura donc fallu près d'un an pour que le problème soit résolu. Pas rapide, rapide. Une lenteur qui a eu des conséquences sur la fréquentation puisque le complexe enregistre une baisse de 8 % cet été. Consternant !

# Les phrases

Cette semaine on a eu droit à un petit florilège des phrases de Natacha Bouchart. On vous en a choisi deux, plus une troisième à retrouver dans « Info-intox ? ».

« La liste de 2008, je l'ai constituée, seule. Celle de 2014 ce sera pareil. Ce sera ma liste, pas celle de M. Demassieux. Durant tout le mandat, c'est moi qui ai pris les décisions. Après, on a tout de même le droit de s'entourer de conseillers. » (La Voix du Nord 16-09-13) Ah ! C'est donc ça ! C'est juste un conseiller ! Mais bizarrement, c'est un conseiller de la mairesse, payé par Calais Promotion. Et quand on voit le nombre de textos échangés par les deux compères pendant les séances du conseil municipal, on doute sérieusement qu'elle puisse gérer sans lui. Tiens, si on essayait en maintenant Claudius à l'écart...

« Depuis 10 ans, c'est nous qui gérons, qui faisons face. Avec tous les réfugiés, syriens ou non. Il serait bon que le Gouvernement prenne ses responsabilités. » (La Voix du Nord 16-09-13) Natacha Bouchart a la mémoire courte. Question : qu'ont donc fait Sarko et son prédécesseur ? Pas grand-chose à part fermer le centre de Sangatte ce qui n'a bien sûr réglé aucun problème. Peut-être Natacha aurait-elle pu aussi interpellier le Gouvernement précédent...